



MONTREAL
MÉTROPOLITAIN

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 2500
Montréal (Québec)
H2M 2V6



PAR TÉLÉCOPIEUR

613 990-9033

Le 2 septembre 2008

Madame Beaudoin
Messieurs Bader et Campbell
Comité consultatif de l'examen
stratégique de la Société canadienne des postes
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Examen stratégique de la Société canadienne des Postes

Madame,
Messieurs,

Le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, qui représente plus de 200 000 travailleurs et travailleuses de tous types d'industries et de services du secteur privé et du secteur public dans la grande région du Montréal métropolitain, désire apporter son appui au mémoire déposé au Comité consultatif par les confrères Michel Arsenault, président et René Roy, secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Puisqu'il est malheureusement impossible pour le Conseil de vous faire valoir directement son point de vue, nous vous faisons ici part de nos principales inquiétudes en ce qui concerne l'examen stratégique de la Société canadienne des postes que vous devez conclure.

Bien que la privatisation ne fasse pas partie des options envisagées dans le cadre de l'examen, le Conseil redoute les effets néfastes qu'auraient toute déréglementation pour le maintien d'un service postal, public et universel. À titre d'exemple, rappelons-nous que, suite à l'application d'une des recommandations du Rapport Radwanski, lors de la dernière révision du mandat de la Société canadienne des postes ayant eu lieu en 1996, 10 000 travailleuses et travailleurs ont perdu leurs emplois, dont plusieurs d'entre eux résidaient à Montréal.

Le Conseil tient à vous rappeler que depuis les années 2000, quatorze (14) bureaux publics du Grand Montréal ont été sacrifiés au profit des entreprises privées, même si dans tous les cas, la population des quartiers touchés, le Conseil, les syndicats ainsi que plusieurs groupes sociaux s'opposaient à ces fermetures. Une des inquiétudes des opposants était qu'une grande partie des citoyennes et des citoyens (aînées et aînés, personnes à mobilité réduite, etc.) n'auraient plus accès aux services auxquels ils ont droit. L'histoire devait par la suite nous donner raison.

Téléphone :
514 387-3666

Télexcopieur :
514 387-4393

...2

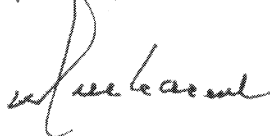
Le 2 septembre 2008
Madame Beaudoin et Messieurs Bader et Campbell
Comité consultatif de l'examen stratégique de la Société canadienne des postes

Page 2

Il nous apparaît évident, tel que la FTQ l'a soulevé dans son mémoire, que, si votre Comité proposait de diminuer ou bien d'éliminer le privilège exclusif (déréglementation de la poste-lettre) ou toute autre déréglementation, ceci entraînerait une inévitable hausse des tarifs accompagnée d'une diminution des services postaux, se traduisant de nouveau par une perte massive d'emplois directs et indirects dans notre région.

En conclusion, le Conseil souhaite ardemment que le Comité, lorsqu'il déposera son rapport, présente des recommandations qui appuieront sa volonté de préserver un service postal universel, efficace, et ce, à coûts abordables.

Le président,



Michel Ducharme

Le secrétaire général,



Michel Thibault